

Fédération Départementale des
Chasseurs de la Seine-Maritime

Rapport d'activité



Assemblée générale 2026



Calendrier des réunions du Conseil d'Administration et du bureau de la FDC76

❖ CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 7 avril 2025
- 10 juin 2025
- 25 août 2025
- 3 novembre 2025
- 23 janvier 2026
- 23 mars 2026

❖ BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 3 mars 2025
- 7 avril 2025
- 10 juin 2025
- 25 août 2025
- 6 octobre 2025
- 3 novembre 2025
- 1 décembre 2025
- 22 janvier 2026
- 2 mars 2026



Commission petit gibier



Composition de la commission

Rémi FIEHUE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Stéphane COURTOIS, Stéphane LE NOÉ, Alain PELLETIER, Michel QUATRESOUS, Nicolas KÜNKEL et Jérôme SAUTREUIL

Le pôle petit gibier de plaine

Objectifs du pôle

Le pôle petit gibier a pour objectif d'assurer le suivi des espèces de la petite faune sédentaire de plaine, des outils de gestion et de promouvoir toutes actions en faveur de la pérennité de ces espèces et de leur biotope, dans le cadre de la politique fédérale. Ainsi, il :

- Assure le suivi local et départemental
- Développe la gestion adaptative.
- Recherche à améliorer et rendre les biotopes plus favorables

Dates des réunions

- Le 02/12/2025 : séminaire national petit gibier à Paris

Résumé technique

Depuis 2018, face aux difficultés de renouvellement des populations de la petite faune sédentaire de plaine le conseil d'administration a mis en œuvre le plan de soutien Petit Gibier. Ce plan est mis en place avec un budget annuel supérieur à 100 000 €. Il se décompose en trois volets :

L'aide à l'aménagement des territoires a pour objet le financement d'outils (semences, arbustes...) afin de reconstituer les linéaires de lisières, en apportant couvert et nourriture tout au long de l'année, nécessaire à la protection, reproduction et l'élevage des jeunes.

Une aide à l'implantation ou au renforcement par la participation au financement d'oiseaux de qualité répondant aux exigences techniques de ces opérations (origine, qualité sanitaire,) a été apportée aux GIC volontaires.

Les diverses expérimentations d'implantation de populations de faisan commun ont démontré les facultés de cette espèce à coloniser de multiples milieux et qu'il y a encore une large marge de progression potentielle au sein de notre département.

Le renforcement des populations de perdrix grises répond au défaut de réussite de la reproduction. Sachant que seul un couple sur trois arrive à mener à bien une compagnie, l'objectif est de confier aux couples sans jeune une compagnie de jeunes en favorisant l'adoption.

L'aide à la régulation des prédateurs se concrétise par deux actions :

Un financement direct des acteurs (piégeurs et déterreurs) au titre des frais engagés pour leurs actions sur le terrain tout au long de l'année (matériels, carburants, temps passé...).

Une mise à disposition, pour les piégeurs qui le souhaitent, d'un agent spécialiste du piégeage.

Jérôme SAUTREUIL, technicien de secteur



Les chiffres clés

Lièvre : 52 unités en PG2
Perdrix : 32 unités en PG2
Faisan : 13 unités en PG2

Les objectifs pour 2026/2027

- Tester de nouvelles méthodes de comptages avec les nouvelles technologies (caméras thermiques, drones...)
- Généraliser le plan de gestion pour la perdrix grise sur notre département à l'ouverture 2026



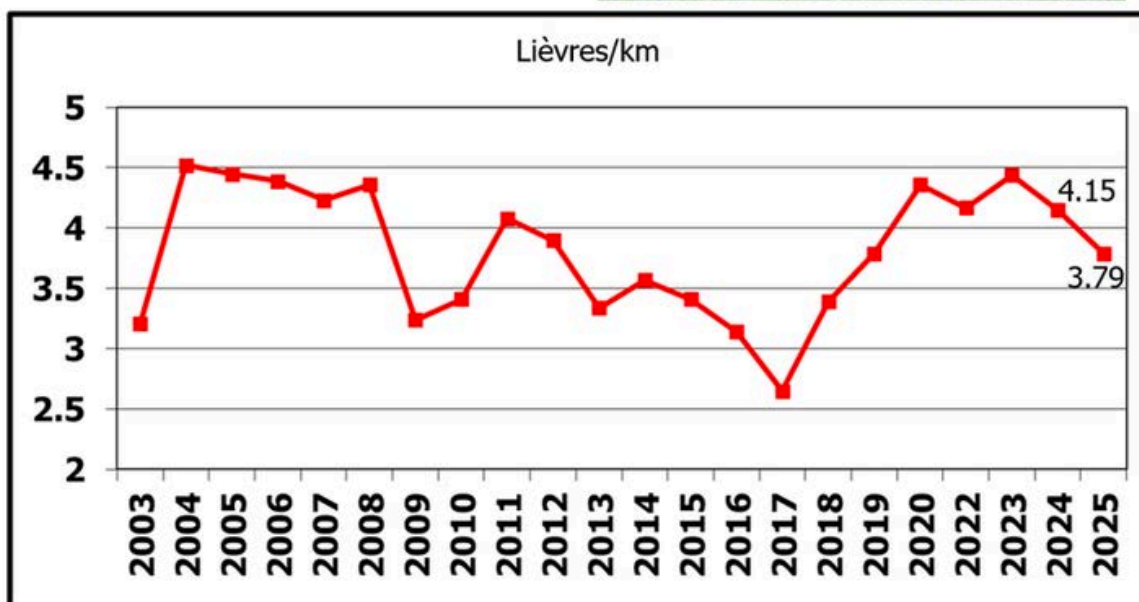
Les principaux résultats



Le lièvre commun

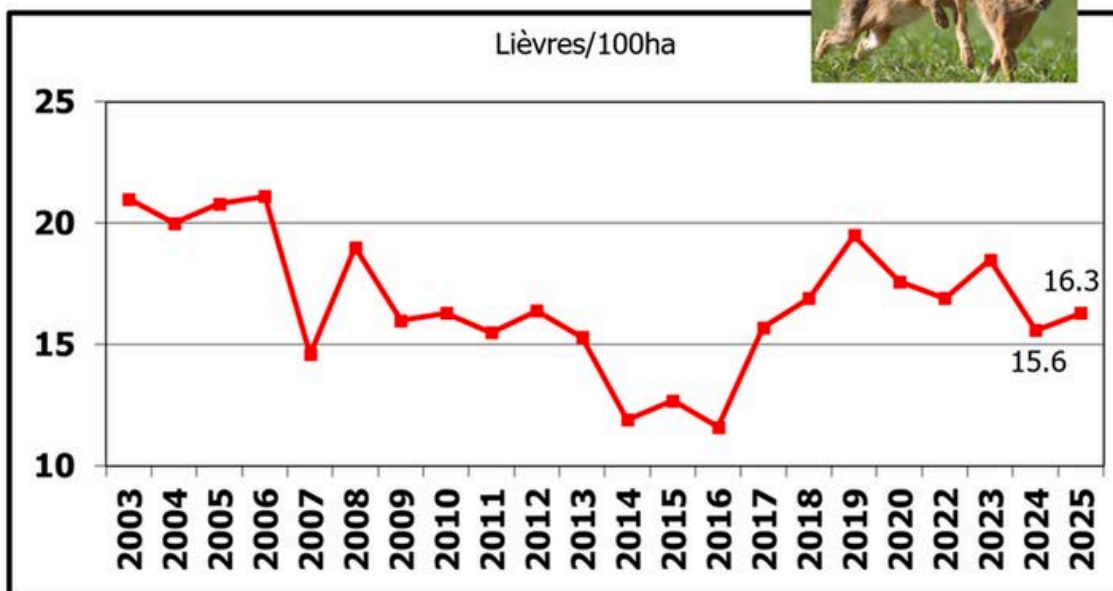
Evolution des comptages nocturnes de lièvres

Département 76
2025: 1572km éclairés



Evolution des comptages battues de lièvres

Département 76
2025: 44 357ha battus



Les principaux résultats

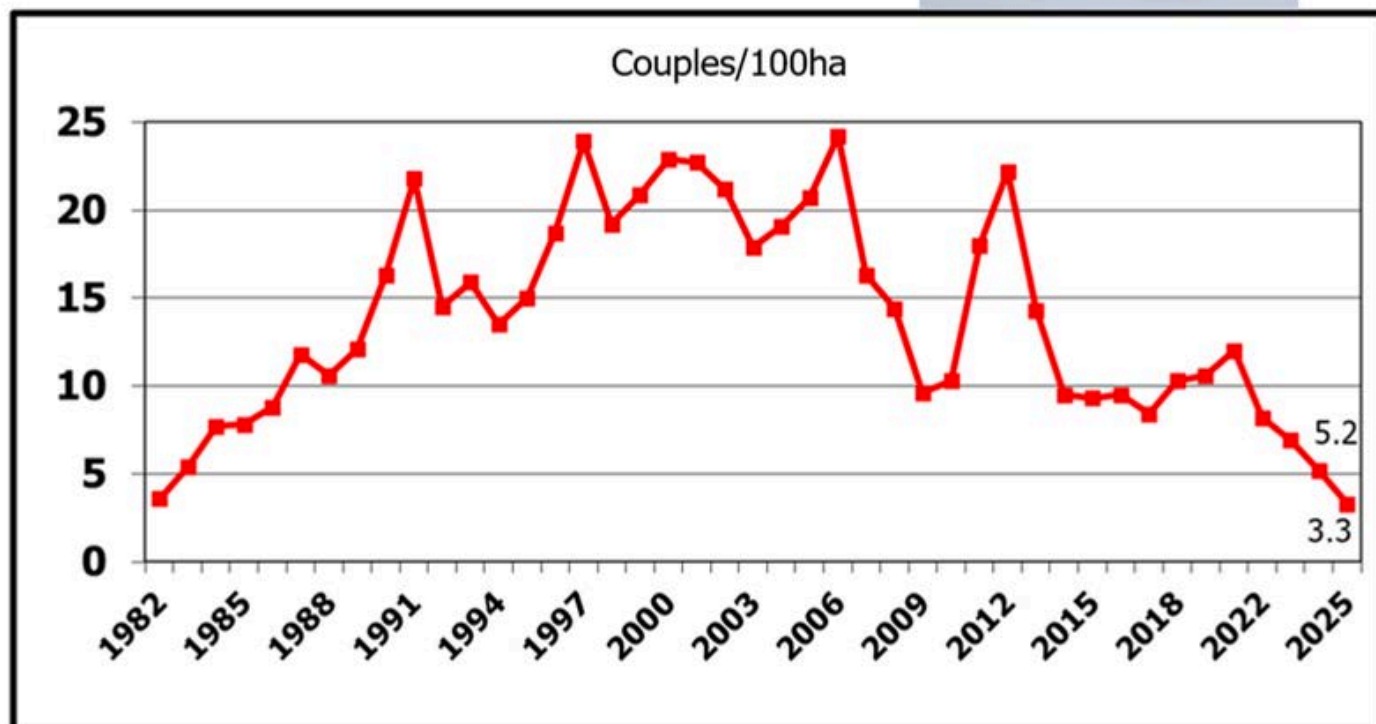


La perdrix grise

Evolution des comptages battues de perdrix

Département 76

2025: 44 357ha battus



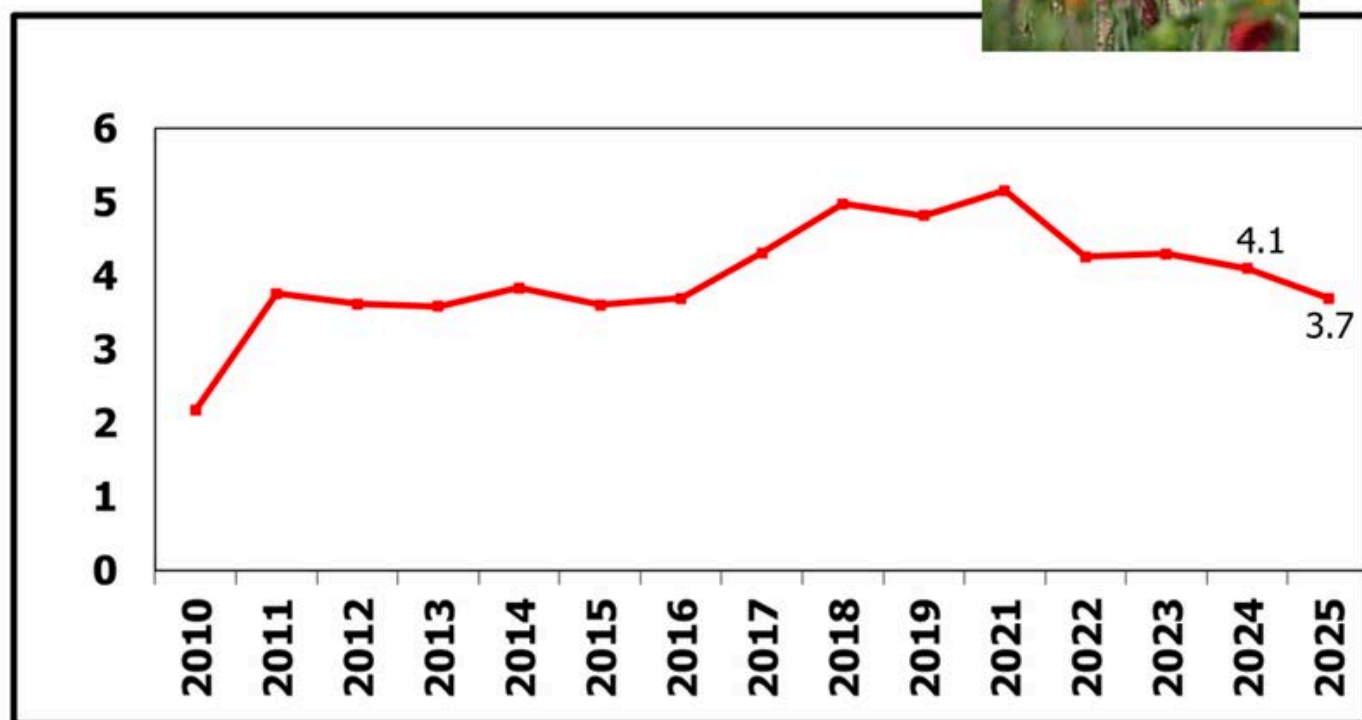
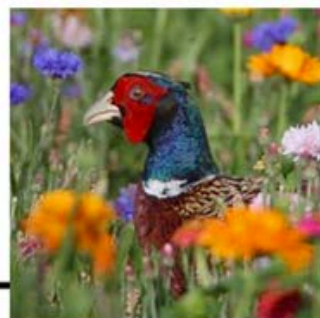
Les principaux résultats



La faisane commun

Nombre de coqs/100ha par an

Département 76
Surface comptée 2025: 99 805ha



Composition de la commission

Rémi FIEHUE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Stéphane COURTOIS, Stéphane LE NOÉ, Alain PELLETIER, Michel QUATRESOUS, Nicolas KÜNKEL et Jérôme SAUTREUIL

Le pôle prédateurs/déprédateurs

Objectifs du pôle

Le pôle prédateurs/déprédateurs a pour objectif de maintenir la liste des nuisibles par la récolte de données de terrain :

- Collecte des données de captures
- Dossiers ESOD pour le maintien de la liste
- Formation et recyclage des piégeurs
- 6 formations piégeage : 50 adultes et 42 élèves (Cerlangue ; Mesnières ; Envermeu)
- 1 journée interéquipes blaireaux le 15 septembre

Les événements marquants

- Fin juin : récolte des données de captures
- 15 au 31 juillet : contrôle de 70 piégeurs avec l'APA76
- 6 formations piégeage : 50 adultes et 42 élèves (Cerlangue ; Mesnières ; Envermeu)

Résumé technique

Certaines espèces animales sauvages causent inéluctablement des dégâts à la faune sauvage, aux espèces protégées, domestiques, aux biens, à la santé et aux activités humaines. C'est pourquoi il est important de pouvoir les réguler. C'est aussi un élément indispensable à la gestion de la petite faune de plaine qui peut rencontrer, dans certains territoires, des difficultés à garder des niveaux de population satisfaisants eu égard à la simplification de son habitat. Afin de maintenir la liste des espèces « susceptibles de causer des dégâts », nous devons maintenir nos efforts pour organiser les enquêtes « présence/absence » auprès des collectivités et des associations de chasse, les constats de dommages causés par ces espèces.

Christophe Barre, technicien référent



Les chiffres clés

- 365 piégeurs
- 8278 renards
- 727 fouines
- 14797 corvidés

Les objectifs pour 2026/2027

- Renouvellement de la liste des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD)
- Vigilance envers les consultations publiques
- Surveillance sanitaire envers la gale sarcoptique
- Maintien de l'enveloppe soutien au petit gibier
- Connaissance des prélèvements ragondin et mat musqué

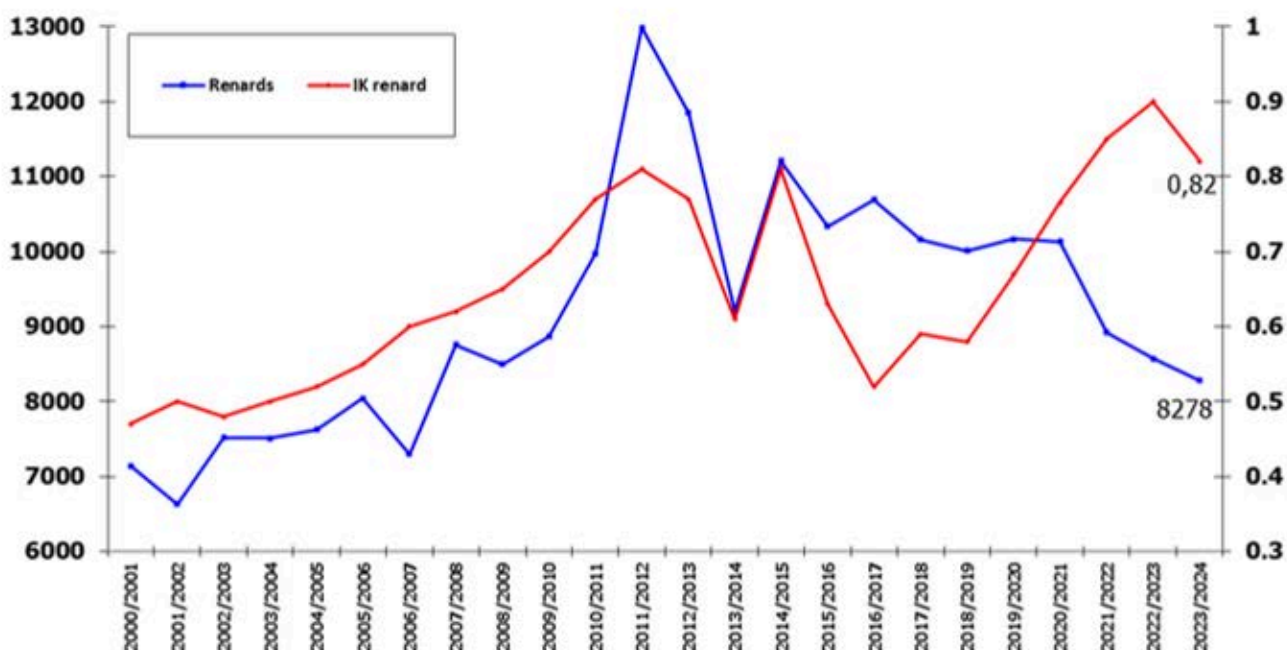


Les principaux résultats



Le renard

Evolution des prélèvements renards (département 76)



Composition de la commission

Rémi FIHUE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Stéphane COURTOIS, Stéphane LE NOÉ, Alain PELLETIER, Michel QUATRESOUS, Nicolas KÜNKEL et Jérôme SAUTREUIL

Le pôle promotion des GIC et des structures gestionnaires

Objectifs du pôle

Le pôle "promotion des GIC et des structures gestionnaires" a pour objectif de promouvoir la gestion du petit gibier et de faire en sorte que les espèces lièvre, perdrix grise et faisan commun demeurent chassables sur notre département. Pour cela, nos objectifs principaux sont

- Continuer à soutenir, techniquement et financièrement, les opérations d'implantation de faisans communs et de renforcement de perdrix grise.
- Promouvoir des actions bénéfiques menées par des chasseurs
- Continuer à soutenir, techniquement et/ou financièrement les opérations de recensements indispensables à la gestion : comptages de nuit, battues de printemps, comptages au chant et échantillonnages de compagnies de perdrix grises.

Dates des réunions

- Le 26/05/2025 : commission petit gibier
- Le 11/08/2025 : commission petit gibier
- Le 15/12/2025 : commission petit gibier
- Le 16/03/2026 : commission petit gibier

Les évènements marquants

- 8 385 faisans communs lâchés et financés en partie par la FDC76 en 2025 dans le cadre des opérations de peuplement faisan commun et 9 629 perdreaux gris dans le cadre des renforcements de populations avec plan de gestion.
- 43 357 hectares ont été recensés par battue de printemps au mois de mars 2025. Ces comptages ont été organisés par 42 GIC du département et 5 particuliers.

Résumé technique

Les GIC et structures gestionnaires sont des supports indispensables pour assurer la gestion du petit gibier et la pérennité de leur chasse dans notre département. Il n'y a pas de hasard en matière de petit gibier : si les populations sont importantes sur un territoire, c'est qu'il y a inévitablement une forte implication des chasseurs locaux.

Jérôme SAUTREUIL, technicien référent



Les chiffres clés

- 52 GIC « petit gibier » sur le département pour 220 752 ha en 2025 (222 575 ha en 2024)

Les objectifs pour 2026/2027

- Soutenir financièrement et techniquement les opérations de renforcement de perdrix grises
- Soutenir les opérations faisans communs en place
- Développer de nouvelles opérations faisans



Composition de la commission

Rémi FIEHUE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Stéphane COURTOIS, Stéphane LE NOÉ, Alain PELLETIER, Michel QUATRESOUS, Nicolas KÜNKEL et Jérôme SAUTREUIL

Le pôle conservatoire des souches sauvages de perdrix grise et de faisan commun

Objectifs du pôle

Le pôle Conservatoire des souches sauvages de perdrix grise et de faisan commun a pour objectif de mettre à disposition des oiseaux de qualité, provenant de souches sauvages, aux gestionnaires de territoires de plaine désirant renforcer les populations sauvages de perdrix grise et de faisan commun pour :

- Étendre les opérations de peuplement faisan.
- Renforcer les populations sauvages de perdrix grise

Les événements marquants

- Le 16/05/2025 : Réunion du collectif perdrix (élevage Lieury 76)
- Les 13 et 14/12/2025 : Réunion du collectif perdrix (FDC41)
- Été 2025, lâcher de 9707 perdreaux et 8583 faisandeaux de souches sauvages

Résumé technique

Pour la saison 2025, en Seine-Maritime, 8 œufs provenant de 1 nids de sauvetage de perdrix grise qui ont été mis en incubation au centre d'élevage de la fdc60. Ces perdrix de souches sauvages permettent de produire chaque année quelques dizaines de couples de perdrix de type F1 pour le « collectif perdrix grise » composé de 5 départements (Seine-Maritime, Oise, Eure, Somme et Loir-et-Cher). Au total, seulement 8 nids sont passés par le centre du département 60.

C'est ainsi que, chaque année, dans le cadre de plans de gestion, 19707 perdreaux de type F2 et F3 sont réintroduits dans les 5 départements du collectif perdrix dont près des 4/5ème en Seine-Maritime.

Christophe Barre, technicien référent



Les chiffres clés

- Lâchers de 8583 faisans de type F2 issus de souches sauvages pour la saison 2025.
- 9707 perdrix de type F2 et F3 réintroduites en Seine-Maritime perdrix

Les objectifs pour 2026/2027

- Maintien du sauvetage des nids de perdrix grise.
- Reconduction de la charte d'élevage de faisan commun de souches sauvages.
- Contrôle du sanitaire dans les volières du collectif.
- Essai d'éclairage d'une partie des adultes.



Composition de la commission

Rémi FIHUE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Stéphane COURTOIS, Stéphane LE NOÉ, Alain PELLETIER, Michel QUATRESOUS, Nicolas KÜNKEL et Jérôme SAUTREUIL

Le pôle REZH'EAU agriculture

Objectifs du pôle

Le pôle REZHEAU agriculture a pour objectif de concilier l'agriculture avec une gestion durable des populations de Petit Gibier.

- Objectif 1 : Limiter l'impact du machinisme agricole sur la faune sauvage
- Objectif 2 : Améliorer la diversité biologique des territoires agricoles et contribuer à la lutte contre l'érosion et le ruissellement des sols.
- Objectif 3 : Densifier les aménagements en milieu agricole en faveur du Petit gibier.
- Objectif 4 : Animer et gérer le territoire pilote de Belleville en Caux pour vulgariser et communiquer sur les bonnes pratiques de gestion des agrosystèmes.

Dates des réunions

- Le 26/05/2025 : commission petit gibier
- Le 11/08/2025 : commission petit gibier
- Le 15/12/2025 : commission petit gibier
- Le 16/03/2026 : commission petit gibier

Les évènements marquants

- 5 et 6 mai : opération de distribution des semences jachères mellifères
- 25 juin 2025 : Assemblée générale du réseau haie Normandie.
- 29 octobre 2025 : Visite de terrain restauration des plaines cultivées et évaluation de l'écocontribution.
- Novembre à février 2026 : Campagne de plantation de haies en régie.
- Janvier 2026 : animation avec des scolaires sur les aménagements du territoire pilote

Résumé technique

Le travail de diagnostic des territoires agricoles engagé sur différentes zones du département a porté ses fruits ! Il a permis de faire émerger de nouveaux projets d'aménagements du territoire pour 2025 et 2026, ainsi que de réaliser de nombreux chantiers sur le plan opérationnel.

Sur le plan du financement des activités de la cellule agricole, il faut savoir qu'elles sont désormais soutenues en majeure partie par le département de la Seine-Maritime.

Le territoire pilote de la ferme du Tors en lui-même sert toujours de support concret pour sensibiliser agriculteurs, chasseurs et étudiants aux portes de la FDC durant de nombreuses visites commentées.

En plus de ce travail d'animation et de terrain principalement orienté sur la promotion de la haie, les opérations annuelles JEFS et mille-buissons » ont été menées avec succès en 2025.

Les chiffres clés

- Plantations de haies réalisées en 2025/26 : 14500 ml de haies continues et discontinues.
- 300 kits buissons distribués
- 12,5 ha de jachères mellifères implantées
- Participation de 200 élèves à l'opération Sensibilis'haie
- Participation de 110 étudiants aux chantiers de plantation de haies

Les objectifs pour 2026/2027

- Continuer de soutenir les projets d'aménagements du territoire agricole.
- Poursuivre la mise en œuvre de chantiers pédagogiques de plantation de haies.
- Promouvoir l'opération Jachère 2027
- Se mobiliser sur l'opération Sensibilis'haie
- Etendre les partenariats avec de nouveaux acteurs de terrain pour diversifier les financements



Commission grand gibier



Composition de la commission

Alain PELLETIER, Mathieu BERGE, Jonathan CANAPLE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Olivier DORSON, Rémi FIHUE, Margaux ROUSSEAU, Stéphane LE NOÉ, Nicolas GUILLEBERT, Nicolas KÜNKEL et Benoit BOUJU.

Le pôle sanglier

Objectifs du pôle

Le pôle sanglier a pour objectif la gestion et le suivi des populations sur le département de la Seine-Maritime :

- Suivi des déclarations de prélèvements
- Analyse des prélèvements par unité
- Suivi des dégâts de sanglier par unité
- Réflexions sur les modalités de gestion de l'espèce

Dates des réunions

- Le 30/09/2024 : Commission fédérale grand gibier.
- Le 10/10/2024 : Commission d'arbitrage sanglier.
- Le 16/12/2024 : Commission d'arbitrage sanglier.
- Le 16/01/2025 : Commission fédérale grand gibier.
- Le 11/06/2025 : Commission fédérale grand gibier.
- Le 11/06/2025 : Commission d'arbitrage sanglier.

Les évènements marquants

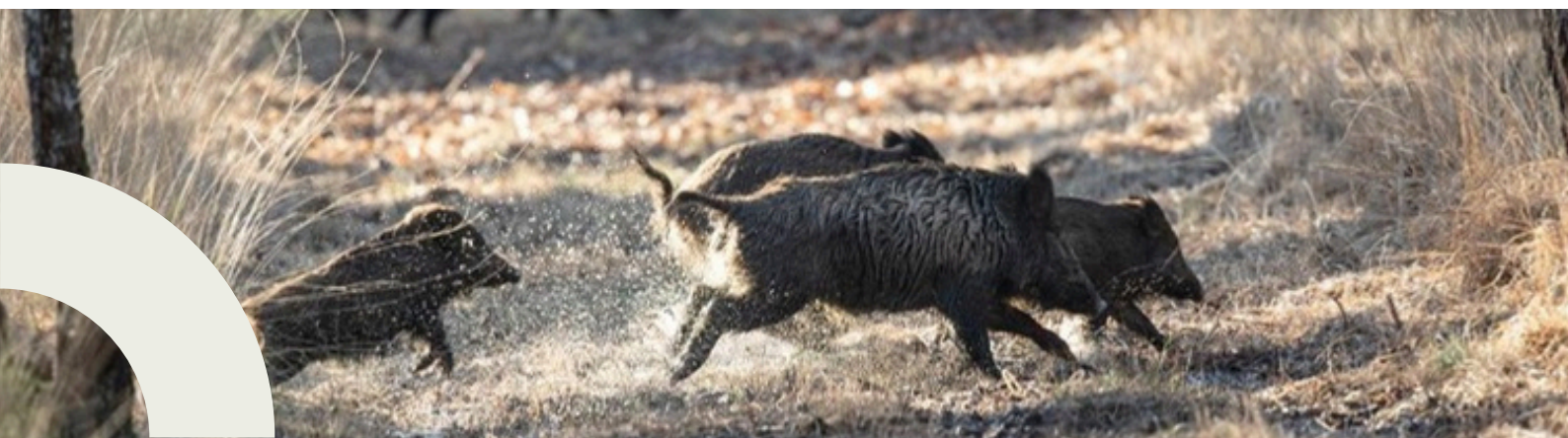
- 3 commissions d'arbitrage sanglier.
- 3 commissions fédérales grands gibiers.

Résumé technique

Les objectifs de prélèvements qui étaient souhaités par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Seine-Maritime ne sont pas atteints avec un prélèvement pour la saison 2024/2025 de 10 758 sangliers ainsi que 27% de laies adultes. Malgré des prélèvements en forte hausse par rapport à la saison précédente (+728), l'espèce est encore jugée trop forte sur certains secteurs. De plus, la capacité d'adaptation du sanglier a beaucoup de milieu fait que celui-ci s'installe partout où la présence de couvert est effective aujourd'hui.

Pour rappel, la déclaration des prélèvements de grands gibiers doit s'effectuer dans les 72 heures. Les déclarations de prélèvements par Internet sur le site de la fédération sont à privilégier (plus besoin d'envoyer un courrier avec la feuille de prélèvement accompagnée de la languette).

Benoît Bouju, technicien référent



Les chiffres clés

- 10758 sangliers au tableau de chasse 2024/2025
- 27% de laies adultes

Les objectifs pour 2026/2027

- Mise en place du bracelet sanglier inférieur à 20 kilos.
- Maintenir l'incitation aux prélèvements aux périodes sensibles pour les cultures entre le 1^{er} avril et le 14 août. Dispositif de remplacement de bracelet gratuit après déclaration de prélèvement.

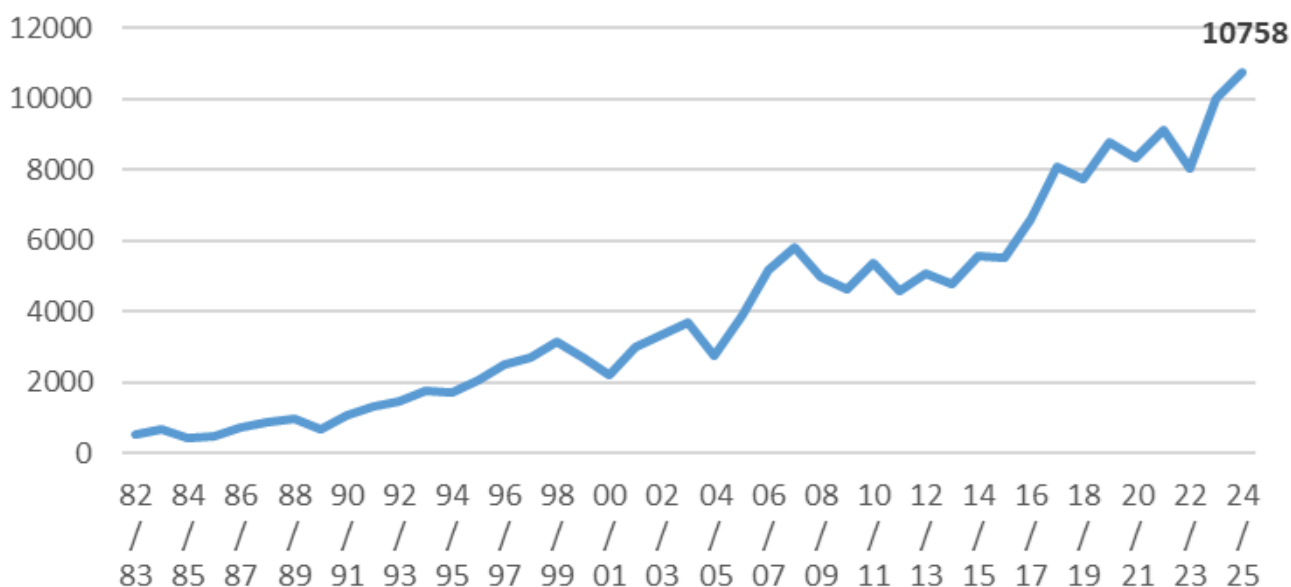


Les principaux résultats

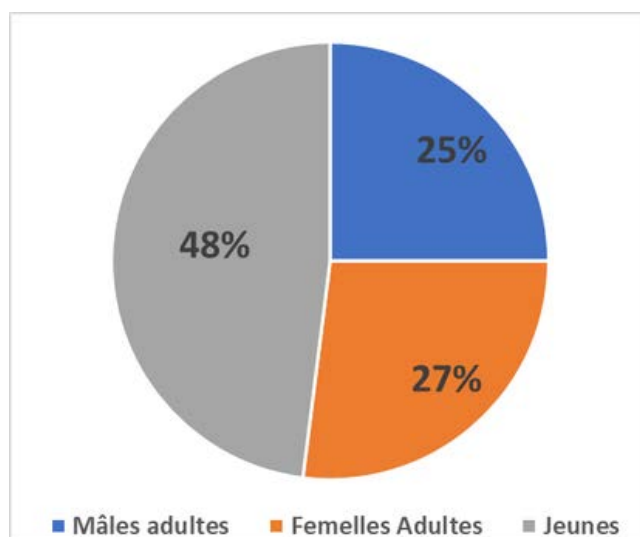


Le sanglier

Évolution du tableau de chasse sanglier
Département de la Seine-Maritime



Répartition des
prélèvements pour la
saison 2024/2025



Composition de la commission

Alain PELLETIER, Mathieu BERGE, Jonathan CANAPLE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Olivier DORSON, Rémi FIHUE, Margaux ROUSSEAU, Stéphane LE NOÉ, Nicolas GUILLEBERT, Nicolas KÜNKEL et Benoit BOUJU.

Le pôle cervidés

Objectifs du pôle

Le pôle Cervidés a pour objectif la gestion et le suivi des populations de cervidés sur le département de la Seine-Maritime :

- Suivi et analyse des déclarations de prélèvements.
- Veiller au maintien de l'équilibre forêt - gibier.
- Suivi des dégâts de cervidés par zone de gestion.
- Continuer d'améliorer la gestion qualitative des cerfs mâles

Dates des réunions

- Le 09/04/2025 : Comité de pilotage Cervidés
- Le 22/04/2025 : Réunion demandeurs grands cervidés Eawy.
- Le 23/04/2025 : Réunion demandeurs grands cervidés Roumare.
- Le 24/04/2025 : Réunion demandeurs grands cervidés Lyons.

Les évènements marquants

- Organisation des IKA nocturnes grands cervidés sur les massifs de Eawy, Lyons et Roumare
- Le 12/04/2025 : exposition des trophées de grands cervidés à la Maison de la Chasse et de la Nature.

Résumé technique

Dans le cadre du suivi des populations de cervidés, en 2025, 3 zones de gestion ont fait l'objet d'un suivi au niveau des indices kilométriques nocturne pour les grands cervidés. Ces suivis sont essentiels pour cartographier la répartition des animaux sur un massif ainsi que pour préparer les propositions d'attributions de plan de chasse pour l'année suivante.

Pour le chevreuil, disparition de l'appellation de chevreuil « dit de plaine ». Dorénavant, un demandeur ayant un territoire boisé ou en milieu ouvert aura une attribution unique de chevreuil sur un secteur donné. Les attributions aux 100 hectares sont différenciés en fonction du type de milieu puis le résultat sera cumulé pour atteindre une attribution unique si le demandeur à les deux types de milieu sur un même secteur.

Benoît Bouju, technicien référent



Les chiffres clés

- 6945 chevreuils attribués pour la saison 2024/2025
- 815 attributions de grands cervidés pour la saison 2024/2025

Les objectifs pour 2026/2027

- Améliorer la répartition des attributions de grands cervidés
- Conserver une gestion qualitative des cerfs mâles
- Développer les attributions de chevreuils en milieu ouvert à l'échelle du département.

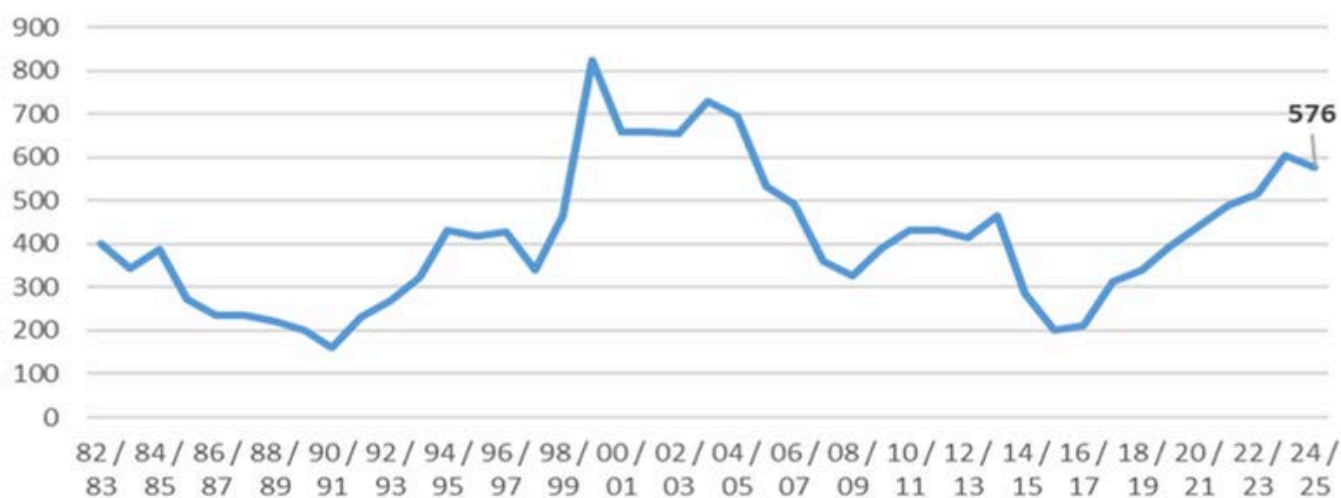


Les principaux résultats

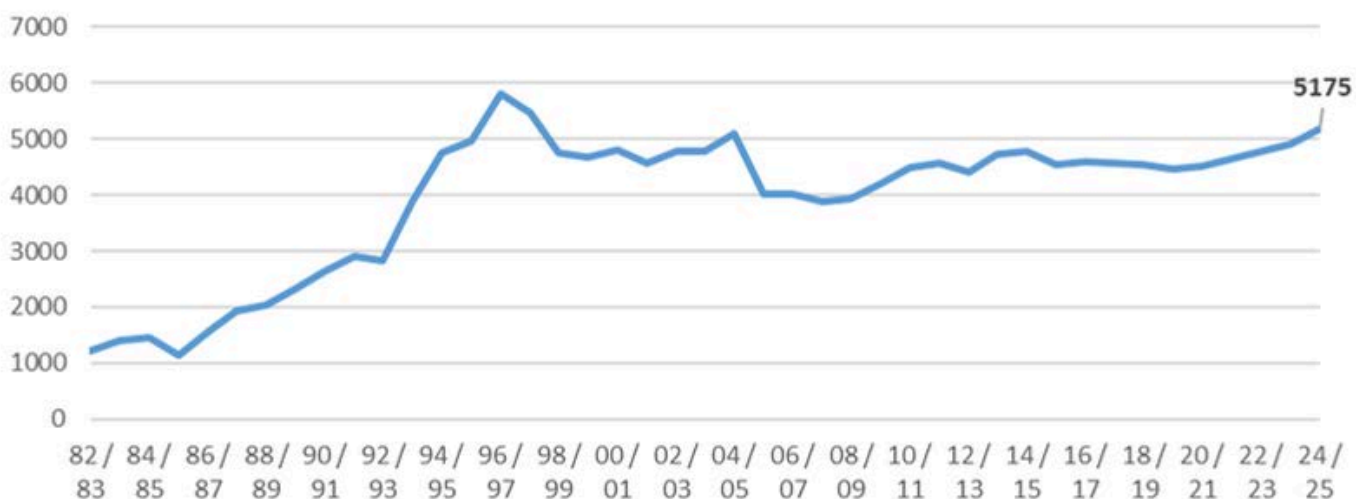


Les cervidés

Evolution du tableau de chasse grands cervidés
département de la Seine-Maritime



Evolution du tableau de chasse chevreuil département de la
Seine-Maritime



Composition de la commission

Alain PELLETIER, Mathieu BERGE, Jonathan CANAPLE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Olivier DORSON, Rémi FIHUE, Margaux ROUSSEAU, Stéphane LE NOÉ, Nicolas GUILLEBERT, Nicolas KÜNKEL et Benoit BOUJU.

Le pôle dégâts de gibier

Objectifs du pôle

Le pôle dégâts de gibier a pour objectif de faire un point régulier sur l'évolution des dégâts agricoles du grand gibier dans le département. Le pôle partage les informations collectées au sein du COPIL bio-indicateurs, de la commission d'arbitrage sanglier, des commissions locales, des comités de vigilance et des assemblées générales de demandeurs.

Les objectifs

- Définir les unités de gestion sanglier "à risque"
- Prévenir les dégâts de gibier

Les évènements marquants

Réunions estimateurs : celles-ci ont pour but d'informer et d'organiser les missions des estimateurs.

Résumé technique

Le total des surfaces détruites dans le département pour l'année civile 2025 était de 565 ha détruits. Si une météo favorable a permis de limiter les dégâts, le total détruit reste quasiment deux fois plus élevé qu'en 2022 (300Ha).

En 2025, la part des cervidés dans le montant des dégâts représente 15.8 % du total des surfaces détruites. Ce qui peut localement dans les massifs d'Eawy et de Lyons, poser des problèmes aigus. Au cours de l'année 2024, 83 Ha détruits étaient imputables au cerf, contre 77 Ha en 2025. Si la surface détruite par les cervidés a diminué de 6 Ha, le pourcentage détruit sur le total des surfaces détruites est en revanche en augmentation.

La gestion des attributions de cervidés doit continuer à se faire en tenant compte des dégâts liés aux fortes concentrations d'animaux dans les forêts privées.

A l'automne 2025, le service garderie de la Fédération a été restructuré et fusionné avec le service dégâts de gibier. Ainsi, trois agents (2.4 équivalents temps plein) ont été recrutés pour réaliser en priorité de la prévention de dégâts ainsi que les estimations. La refonte de la loi d'indemnisation des dégâts en décembre 2023 a fait exploser le nombre de petits dossiers. Pour gagner du temps sur les estimations, les nouveaux agents sont formés à l'utilisation d'un logiciel de traitement de données couplé à des drones. L'utilisation du drone dans les estimations permet d'apporter des éléments factuels lors des échanges avec les agriculteurs. La surface détruite ne peut plus être remise en cause.

Les drones ne pourront pas être utilisés sur la totalité des dossiers, certaines zones étant interdites au survol pour des raisons de sécurité aérienne.

Les drones sont également équipés de caméras thermiques, permettant le survol de zone afin de localiser les animaux et agir plus localement.

Les efforts réalisés par les chasseurs en termes de prélèvements ne portent pas encore leur fruit, il convient de maintenir la pression sur l'espèce sanglier. La baisse des populations est le seul levier efficace dont disposent les chasseurs afin de baisser la facture dégâts.

Antoine Rayon, technicien référent



Les chiffres clés

Pour l'année civile 2025 :

- 565 hectares de surface détruite, toutes cultures confondues, pour le sanglier et 77 hectares pour le cerf
- 14 communes en « point noir » sanglier

Les objectifs pour 2026/2027

- Mettre en place un plan d'action pour réduire significativement la facture des dégâts agricoles du sanglier
- Réduire le nombre de communes en "point noir"
- Suivre les Unités à problèmes
- Privilégier la prévention à l'indemnisation



Le pôle sécurité

Objectifs du pôle

Le pôle a pour objectif de sensibiliser les adhérents de la fédération aux bonnes pratiques en matière de sécurité :

- Informer les chasseurs des statistiques nationales des accidents
- Sensibiliser et former les chasseurs aux bonnes manipulations d'armes
- Aider les responsables de territoires dans l'organisation de leurs chasses

Les évènements marquants

- Pour la première fois depuis 2020, le nombre d'accidents en France est de 100
- Celui des accidents mortels également le plus élevé depuis cette période

Résumé technique

Le nombre d'accidents de chasse diminue régulièrement dans notre pays. Depuis trois saisons, le nombre de décès est le plus bas depuis la création de la cellule sécurité à la chasse créée par l'OFB.

Néanmoins, ceux-ci pourraient être encore moins nombreux si les règles de bases (angles des trente degrés et manipulations sécurisées) étaient encore d'avantage respectées.

En effet, l'OFB relève une récurrence de ces manquements qui provoquent ces accidents.

De plus, notre département est très exposé aux risques d'incidents de chasse.

En effet, l'habitat dispersé qui le caractérise ainsi que la densité d'habitants qui ne cesse de croître, surtout dans la partie rurale, nécessite une vigilance accrue des responsables de territoires.

Face à ce constat, votre fédération a été à l'initiative, en partenariat avec la cellule « sécurité à la chasse » de l'OFB, d'un programme de formations théorique et pratique destinées à tous les adhérents, qu'ils soient responsables de territoires de chasse ou simples participants.

À ce jour, ce sont plus de cinq cents adhérents et responsables de territoires qui ont été formés par la fédération, avec le concours très actif des associations partenaires : l'ADCGG 76, et l'UGP 76, à la formation Organisateur de chasse .

Ces mêmes associations ont mis à disposition pas moins de quinze bénévoles qui sont devenus, après une formation dispensée par l'ONCFS, formateurs pour la deuxième formation : sécurité à la chasse.

Laurent Boucher Noël, technicien référent



Les chiffres clés

- 15 formateurs « sécurité à la chasse et formation décennale »
- 6640 chasseurs seinomarins ont suivi la formation décennale

Les objectifs pour 2026/2027

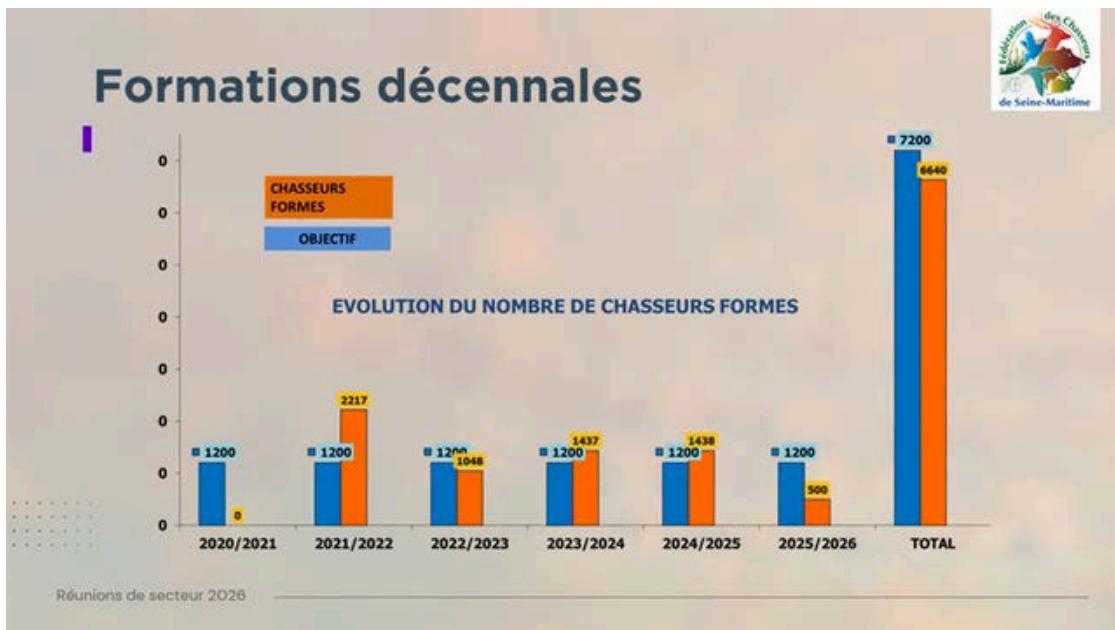
- Continuer d'informer et former les chasseurs
- Sensibiliser les responsables de territoires aux incidents
- Mise en place des diagnostics « territoires »



Les principaux résultats



Le pôle sécurité



DIRECTION DE LA POLICE ET DU PERMIS DE CHASSER
RÉSEAU NATIONAL SÉCURITÉ À LA CHASSE

ÉVOLUTION DU NOMBRE GLOBAL D'ACCIDENTS EN 20 ANS (2005 À 2024)



Baisse de 41 % sur 20 ans mais vigilance car hausse sur les 2 dernières années

Le pôle Permis de chasser

Objectifs du pôle

Le pôle Permis de chasser a pour but d'assurer la gestion du centre d'examen fédéral, la préparation des plannings des formations et des examens au permis de chasser.

- Préparation des plannings de formations.
- Préparation des plannings d'examens uniques.
- Gestion des besoins en matériels et personnels.

Date de réunion

Ainsi, ce sont 45.5 jours de formations pratiques, 30 demi-journées de formations théoriques et 48 jours d'examens qui ont été planifiés pour 2025. Des dates pourront être rajoutées en fonction de la demande.

Concernant les formations à la chasse accompagnée 12 jours, celles-ci sont programmées à la demande.

Résumé technique

Le pôle Permis de chasser est composé de 6 personnels techniques et 1 personnel administratif : Martine MARCHAND, Christophe BARRE, Laurent BOUCHER-NOEL, Jérôme SAUTREUIL, Antoine RAYON, Léa BAILLIEUL et Benoit BOUJU.

Depuis le 9 janvier 2023, les candidats doivent au préalable s'inscrire en ligne sur le site de l'O.F.B. puis télécharger les documents liés aux formations et les renseigner avant de les transmettre à la FDC.

La FDC a maintenant la charge et la gestion des dossiers des candidats jusqu'à leur affectation en ligne à l'examen. C'est l'O.F.B. qui en dernier valide les séances d'examens.

Les personnels de la FDC76 ont participé à 137 séances de préparation à l'examen unique et formation à la chasse accompagnée. Voici les résultats définitifs pour l'année 2025 : 510 candidats ont été convoqués à l'examen unique du permis de chasser cette année avec les repassages. 481 se sont présentés et 28 ont été absents. Sur les candidats qui se sont présentés, 312 ont été reçus. Le taux de réussite pour l'année 2025 est de 64.9 % en tenant compte des candidats ayant effectué plusieurs passages. Concernant les échecs, il est constaté un manque flagrant de révision tant sur la partie théorique que pratique. Nous invitons les futurs candidats à s'entraîner sur le site www.fdc76.com. Sont mises à disposition sur le site des vidéos pour la partie pratique reprenant les différentes manipulations des armes que le candidat aura effectuer. Le candidat pourra aussi réviser et s'entraîner sur toute la partie théorique.

Benoît Bouju, technicien référent



Les chiffres clés

- 10.6% des candidats ayant passé l'examen unique sont des chasseresses !
- 71 formés à la chasse accompagnée.
- 106 tuteurs formés pour les futurs chasseurs accompagnés.

Les objectifs pour 2026/2027

- Augmenter le taux de réussite à l'examen unique du permis de chasser.
- Continuer nos partenariats avec les écoles et lycées.
- Création d'une vidéo du parcours de l'examen du permis de chasser sur notre site de formation pratique.

Le pôle Garderie Fédérale

Objectifs du pôle

Le pôle "garderie fédérale" a pour objectif de resserrer les liens entre la Fédération et ses adhérents par une présence sur le terrain. Les agents de développement ont principalement une mission d'information. Le but de cette garderie est de faire respecter le SDGC en vigueur dans le département et de participer à la sécurité à la chasse en faisant des recommandations aux chasseurs : pose des panneaux, modification des angles de tirs, rappel des bons comportements et des obligations inscrites dans le SDGC. La garderie a également une mission de médiation entre chasseurs/riverains. La présence des agents permet d'apaiser les dialogues, et ouvre les échanges.

Pour cela, la fédération s'appuie sur un technicien et trois agents. En fonction des périodes de chasse, la garderie modifie ses zones de surveillance.

De manière plus ponctuelle, les agents répondent aux questions des élus locaux, des promeneurs et autres usagers de la nature.

Les événements marquants :

- Suivi régulier avec l'OFB pour échanger sur les dossiers communs
- Remontées d'informations permettant de régulariser des déclarations de grand gibier
- Constats réalisés par les agents assermentés (modalités d'agrainage etc)
- Journée commune avec la Gendarmerie Nationale
- Réunions de concertations entre riverains (chasseurs et/ou non chasseurs)

Résumé technique

La saison 2025/2026 s'inscrit dans la continuité des saisons précédentes : nous recevons toujours des informations de la part des adhérents. De nombreux signalements sont ensuite transmis à l'OFB, les échanges sont fréquents. Le pôle est également contacté par des non-chasseurs au sujet de la réglementation relative à la chasse, notamment en début de saison.

La Fédération, à travers la garderie, sert de relais d'informations pour le Service Départemental de l'OFB, et poursuit la sensibilisation des chasseurs sur le respect des règles de sécurité.

Les contrôles réalisés répondent à un besoin du monde cynégétique et à une attente de la société civile en termes de sécurité à la chasse. Les échanges avec les chasseurs sur la prévention et la sécurité permettent à la fédération de mettre en application les conseils et recommandations dispensés lors des différentes formations.

De nombreux adhérents demandent une présence accrue sur le terrain. Si la restructuration du service début octobre 2025 a diminué le nombre de journée de police de la chasse, cette saison a permis aux nouveaux agents nouvellement formés de mettre en pratique leur formation. Les agents seront pleinement opérationnels pour l'ouverture prochaine. Des contrôles des modalités d'agrainages sont prévus pour la saison 2026/2027.

Antoine Rayon, technicien référent

Les objectifs pour 2026/2027

- Poursuivre les échanges avec les chasseurs
- Continuer à cibler les équipes à problème
- Renforcer les informations sur la sécurité
- Etendre le partenariat avec les tribunaux de Rouen et du Havre



Le pôle sanitaire

Objectifs du pôle

Le pôle sanitaire a pour objectif d'assurer une veille sanitaire visant principalement les espèces chassables et prédatrices.

- Détecter et expliquer les mortalités anormales dans la faune sauvage.
- Informer les chasseurs sur les zoonoses et les règles lors de la manipulation de certaines espèces.
- Former les chasseurs aux bonnes pratiques en matière d'hygiène de la venaison.
- Accompagner et informer les adhérents lors d'évènement sanitaire.

Les activités de la dernière saison.

- Les 24 juin et 18 novembre : Formation examen initial de la venaison au LDA.
- Le 18 janvier : Formation à l'examen initial de la venaison délocalisée dans la forêt domaniale du Trait-Maulévrier.

Les évènements marquants

- La France toujours indemne de PPA.
- La gale sarcoptique du renard toujours présente.
- Des mortalités inexplicables de perdrix grises.
- Un foyer d'IA dans un parc d'appelant d'un adhérent.

Résumé technique

Avec l'ensemble de ses partenaires (LDA 76, réseau SAGIR, ADCGG, APA, UGP, DDPP, GDMA 76) la fédération participe activement au suivi sanitaire de la faune sauvage. À la suite des évènements sanitaires qui ont touché notre département depuis une vingtaine d'années : Tuberculose bovine, Influenza aviaire, tularémie, gale sarcoptique, mutations du VHD /EBHS, les adhérents de la FDC sont en première ligne puisque quotidiennement en contact avec la faune sauvage. En 2025, ce sont plus de 10 animaux qui ont fait l'objet d'une analyse. À noter également cinquante-cinq chasseurs formés à l'examen initial de la venaison. Lors de la saison qui vient de s'écouler, treize demandeurs ont pu bénéficier du dispositif « bracelet sanitaire » qui permet de remplacer un dispositif de marquage posé sur un animal visiblement déficient.

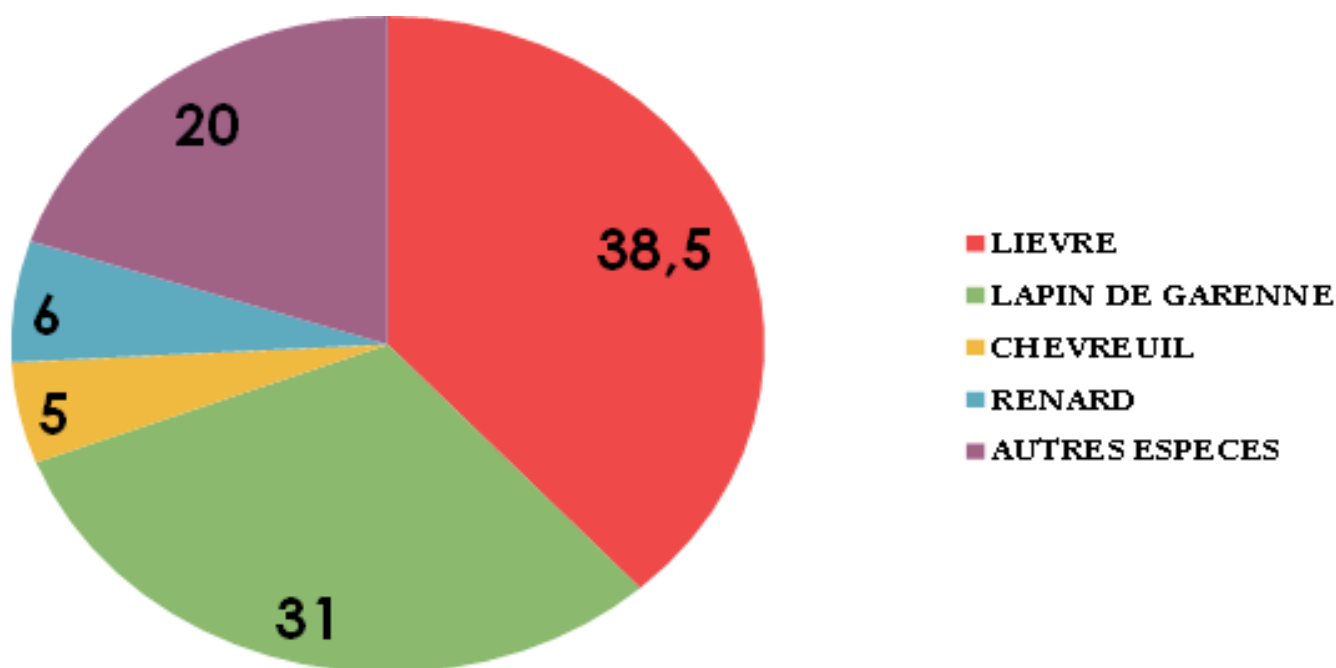
Laurent Boucher Noël, technicien référent



Les objectifs pour 2026/2027

- Continuer le suivi de la gale sarcoptique
- Sensibiliser les chasseurs aux bonnes pratiques sanitaires

Répartition en pourcentage des analyses par espèce depuis 2010



Commission migrateurs Natura 2000



Composition de la commission

Alexandre DESHAYES, Guy CONTAMINE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Alexandre GRAIN, Nicolas GUILLEBERT, Valérie PAIN, Matthieu TÉTREAU, Nicolas KÜNKEL, Jordan DANIEL, Pierre LEVESQUE et Margot LEMONNIER.

Le pôle avifaune migratrice

Objectifs du pôle

Le pôle Avifaune migratrice a pour objectif de mener à bien les études scientifiques concernant les espèces d'oiseaux migrateurs (phénologie de la migration, connaissances des espèces...) ainsi que de travailler en faveur de la gestion et de la conservation des habitats favorables.

- Objectif 1 : Conserver la liste des espèces migratrices chassables lorsque la démographie des espèces le permet.
- Objectif 2 : Assurer la mise en œuvre de la stratégie de l'ISNEA (comptages, suivis de la nidification, études des prélèvements...) dans notre département.
- Objectif 3 : Promouvoir et communiquer sur l'ensemble des modes de chasse traditionnels aux oiseaux migrateurs.
- Objectif 4 : Coordonner et assurer les missions de baguage tout en apportant une veille physiologique sur les oiseaux lors des vagues de froid notamment.

Dates des réunions

- Le 30/06/2024 : Groupe technique travaux mares de chasse en RNNES.
- Le 18/06/2024 : Commission fédérale migrateurs/Natura2000.
- Le 18/09/2024 : Commission fédérale migrateurs/Natura2000.
- Le 16/10/2024 : Conseil scientifique de l'ISNEA
- Le 30/01/2025 : Réunion gestion des zones de non-chasse en RNNES
- Le 17/02/2025 : Commission fédérale migrateurs/Natura2000.
- Le 13/03/2025 : Conseil scientifique de l'ISNEA
- Le 21/03/2025 : Réunion gestion des zones de non-chasse en RNNES

Les événements marquants

- Le 07/04/2024 : AG de l'ACDPM BS PC
- Le 05/07/2024 : Réunion publique de l'ISNEA à Abbeville.
- Le 20/11/2024 : Comité de pilotage «reposoir sur dune» (aval baie de seine)
- Le 19/12/2024 : Comité consultatif de la RNNES



Composition de la commission

Alexandre DESHAYES, Guy CONTAMINE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Alexandre GRAIN, Nicolas GUILLEBERT, Valérie PAIN, Matthieu TÉTREAU, Nicolas KÜNKEL, Jordan DANIEL, Pierre LEVESQUE et Margot LEMONNIER.

Le pôle avifaune migratrice

Résumé technique

Sur le front de la grippe aviaire la saison de chasse au gibier d'eau en Normandie s'est déroulée relativement sans accrocs ! Malgré le passage en risque « élevé » sur le plan de l'épizootie les détenteurs d'appelants ont pu transporter 30 appelants maximum. Pour rappel la déclaration de détention d'appelants dans ce cadre est obligatoire et se déroule désormais annuellement.

La saison 2024/2025 aura été une bonne saison en matière de baguage. 70 Bécasses ont été capturées par le bagueur fédéral en 5 sorties.

Quant aux Bécassines, l'eau est toujours le facteur déterminant de la présence des bécassines. Contrairement à l'accoutumée depuis quelques années pas de sécheresse lors de l'été dernier, les marais étaient donc accueillants voir même il y avait trop d'eau sur de nombreux sites et les oiseaux ce sont donc dispersés. Ce sont donc 9 sorties de baguage de Bécassines qui ont eu lieu entre août 2024 et mars 2025. Celles-ci ont pu être orchestrées par nos bagueurs bénévoles Christian CANINO et Daniel VESTU (merci à eux!) ainsi que par nos bagueurs fédéraux Jordan DANIEL et Léa BAILLEUL. 70 Bécassines ont donc été baguées par notre réseau de bagueurs.

À l'aube de la généralisation des plans de gestion adaptatifs avec quotas de prélèvements, il devient urgent de dynamiser et de s'activer davantage à la participation aux études scientifiques, notamment sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de nos prélèvements !

A propos des études de prélèvements je rappelle tout d'abord que les déclarations de tableaux de chasse individuels de limicoles sur le DPM sont obligatoires ! Attention l'Etat a bien conditionné l'assurance des dernières amodiations du DPM en échange du sérieux des chasseurs côtiers sur ce point... Une clause de revoyure est d'ailleurs prévue dès 2026 par l'arrêté ministériel !

Depuis quelques années maintenant, un nouveau groupe d'experts a vu le jour au sein de la commission européenne avec pour mission d'établir une liste prioritaire des oiseaux en déclin (liste NADEG). Des espèces comme la Caille, le Fuligule milouin et le siffleur figurent dans les espèces menacées... Le principe de précaution a été retenu par ce groupe de travail : pas de données démographiques = PAS DE CHASSE... Il y a donc urgence à déclarer nos prélèvements qui fournissent déjà une première information capitale pour évaluer la dynamique des populations de nos chers oiseaux migrants.

Les dissections de limicoles continuent dans ce sens. Je remercie particulièrement mon équipe de bénévoles qui produit un travail très sérieux et méthodique, ils se reconnaîtront.

Depuis 2023 un vaste programme scientifique intitulé « LIMICOLIRE » est d'ailleurs engagé pour valoriser au mieux les limicoles disséqués : photos des plumages, prélèvements génétiques et autres mesures biométriques donnent une valeur scientifique de renom à notre travail. Un bilan intermédiaire de ce programme national vient de tomber, démontrant que la Seine-Maritime fait partie des meilleurs élèves à l'échelle de notre réseau.

Je remercie donc également sincèrement tous les chasseurs participants à ces différents protocoles (lectures d'ailes, collecte limicoles, photos d'Oies...). Sans eux ces études ne seraient pas possibles ! Ce réseau doit impérativement prendre de l'ampleur et la participation à ces études doit même devenir un réflexe pour l'ensemble des chasseurs de migrants !

La faiblesse de notre réseau scientifique reste cependant la communication descendante vers les chasseurs pour le moment. Le message a été entendu par la FNC et l'ISNEA qui prévoient la sortie de plusieurs supports de communication dès le printemps 2025 ainsi que d'un site internet permettant de suivre les oiseaux équipés de balises GPS.

Les prélèvements sont notre grande force donc ne réitérons pas les erreurs du passé, n'attendons pas d'être mis au pied du mur et donnons-nous les moyens d'y arriver en participant à ces études et en communiquant autour de nous : dans les gabions, au bord de mer, avec les copains de chasse...

Si demain nous devons attribuer des quotas à certaines espèces, ils seront fixés au plus juste si nous avons une vision des prélèvements proche de la réalité, à l'inverse, je vous laisse imaginer la suite !

Les prochaines échéances en matière de gestion adaptative par quotas de prélèvements se produiront en avril 2025 à l'échelle de la commission européenne avec le retour d'un quota de prélèvements pour la Tourterelle des bois. Ensuite la Task Force se réunira à l'automne 2025 pour travailler sur des modèles de gestion adaptative concernant la Caille des blés, le Fuligule milouin et le Canard siffleur.

Les chiffres clés

- Opérations de baguage 2023/2024 : 70 bécasses des bois baguées et 70 Bécassines baguées
- Collecte de limicoles : 250 limicoles pour la saison 2023-2024
- Programme balises anatidés national : 10 canards balisés sur la vallée de la Durdent

Les objectifs pour 2025/2026

- Améliorer le taux de participation aux enquêtes et études sur les prélèvements.
- Poursuivre l'assistance aux chasseurs pour les demandes de travaux « complexes ».
- Poursuivre la mise en œuvre des protocoles ISNEA.
- Se conformer aux attentes du pôle scientifique de la FNC
- Généraliser le carnet numérique « Chassadapt ».
- Développer le programme de pose de balises.



Les principaux résultats



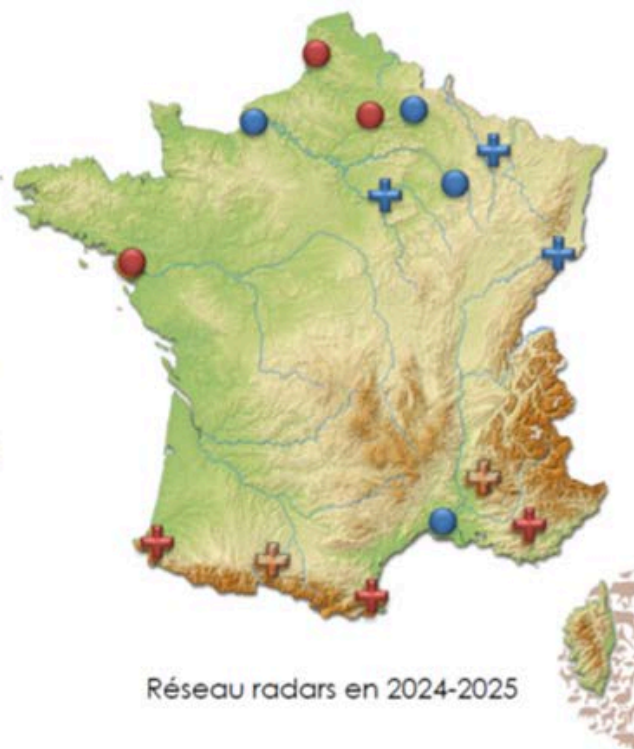
Le pôle avifaune migratrice

Radars

- Sept radars historiques
 - 4 radars propriétés FDC/FRC
 - 3 radars cédés à la FNC (2024-2025)
- Acquisitions 2024-2025
 - ⊕ 3 nouveaux radars subventionnés à 50%
 - ⊕ 5 nouveaux radars achetés par la FNC



- Positions stratégiques et fixes



Réseau radars en 2024-2025

Les principaux résultats



Le pôle avifaune migratrice

LIMICOLIRE - Les oiseaux examinés



Saisies Isigéo au
13 mars 2025

Rappel objectifs
Échantillons :
10 juv / espèce /
FDC

	Dissections	Mesures	Muscle	Plume	Photos
Barge rousse	85	85	57	57	68
Bécasseau maubèche	208	183	78	78	179
Chevalier aboyeur	54	49	44	44	52
Chevalier arlequin	9	9	8	8	9
Chevalier gambette	187	173	90	90	160
Combattant varié	65	59	40	40	63
Courlis corlieu	99	98	38	38	94
Huîtrier pie	145	145	75	75	141
Pluvier argenté	68	64	28	28	51
Pluvier doré	79	77	35	35	71
Vanneau huppé	27	9	8	8	8
11 espèces	1026	951	501	501	896

10 ETP par FDC

Composition de la commission

Alexandre DESHAYES, Guy CONTAMINE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Alexandre GRAIN, Nicolas GUILLEBERT, Valérie PAIN, Matthieu TÉTREAU, Nicolas KÜNKEL, Jordan DANIEL, Pierre LEVESQUE et Margot LEMONNIER.

Le pôle Natura 2000

Objectifs du pôle

Le pôle Natura 2000 représente les chasseurs et les propriétaires privés dans la conservation des sites naturels à l'échelle européenne notamment au sein du réseau Natura 2000. L'implication du pôle permet de :

- Appuyer techniquement et réglementairement des propriétaires-chasseurs pour les démarches administratives (Évaluation d'incidences Natura 2000, ...);
- Identifier et mobiliser des financements pour la réalisation de travaux d'entretien et/ou restauration (préparation de contrats ...);
- Suivre l'animation de tous les sites Natura 2000 en Seine-Maritime.

Les événements marquants :

- 16 novembre 2023 : visite de vérification des réalisations effectives dans le cadre du contrat Natura 2000 « arbres têtards »
- 1^{er} semestre 2024 : étude et montage de trois nouvelles demandes de contrat Natura 2000 pour le financement de travaux de restauration de la biodiversité.

Résumé technique

Le pôle Natura 2000 demeure particulièrement attentif et actif vis-à-vis du dispositif Natura 2000.

Cette année 2023/2024 a permis de réengager de nouvelles demandes de contrats, en particulier des contrats « ni agricole ni forestier » offrant la possibilité aux adhérents du pôle REZH'Eau de bénéficier de financements pour la gestion des zones humides. La préservation et l'entretien des arbres têtards, la restauration de mares et de zones humides ainsi que les mesures liées à la gestion pastorale des tourbières restaurées constituent les principales actions financées par le biais de cette politique.

Le pôle participe également aux différentes réunions d'informations, comité de pilotage et instances liés à Natura 2000. En particulier, la cellule « zones humides » veille à ce que les chasseurs soient bien représentés au sein de cette politique publique et que leurs actions en faveur de la nature.

Ce sont les sites du pays de Bray humide, des Boucles de Seine Aval, de l'estuaire de la Seine ainsi que, dans une moindre mesure, le site de la Vallée de l'Yères et du littoral Cauchois sur lequel le pôle est impliqué.

Ces exemples de mesures témoignent de l'engagement des chasseurs au sein de cette politique environnementale.

Pierre Levesque, coordinateur du pôle REZHEAU



Les chiffres clés

- 17 sites Natura 2000 dans le 76
- Surface Natura 2000 Directive Habitat : 32241.31 ha
- Surface natura 2000 Directive Oiseaux : 186455.6 ha

Les objectifs pour 2025/2026

- Concertation avec les opérateurs Natura 2000
- Poursuivre la démarche de contractualisation
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets d'entretien et restauration
- Exécuter travaux d'entretien / restauration en faveur d'espèces / habitats d'intérêts communautaires



Composition de la commission

Alexandre DESHAYES, Guy CONTAMINE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Alexandre GRAIN, Nicolas GUILLEBERT, Valérie PAIN, Matthieu TÉTREAU, Nicolas KÜNKEL, Jordan DANIEL, Pierre LEVESQUE et Margot LEMONNIER.

Le pôle REZH'Eau et la Trame Verte et bleue

Objectifs du pôle

Les travaux de la cellule « zones humides – trame verte et bleue » du pôle REZH'Eau s'appuient sur un vaste réseau d'acteurs et de propriétaires, chasseurs, agriculteurs impliqués dans la protection et la valorisation des espaces à fortes valeurs écologiques. Les objectifs de cette démarche visent à :

- Appuyer techniquement, réglementairement et éventuellement financièrement ses adhérents ;
- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la nature ordinaire et des continuités écologiques ;
- Définir et assurer la mise en œuvre de travaux d'entretien et restauration ;
- Mesurer l'efficacité écologique des travaux produits dans le cadre des activités de la cellule.

Dates des réunions

- 01/07/2023 : Participation à l'Assemblée Générale de l'AUGVD
- 10/10/2023 : Réunion de la commission Migrateurs Natura 2000
- 08/11/2023 : Comité de gestion du site de la vallée de la Durdent
- 16/11/2023 : Comité de gestion du marais communal de Mesnil sous Jumièges
- 23/01/2024 : Comité de gestion des zones humides et tourbières du pays de Bray
- 02/02/2024 : Découverte de la zone humide du bassin de l'Arques (avec la FDAPPAMA) à l'occasion de la journée mondiale des zones humides
- 20/02/2024 : Comité de pilotage de la cellule « zones humides » du pôle fédéral REZH'Eau
- 13/03/2024 : Réunion de la commission Migrateurs Natura 2000
- 11/04/2024 : COMITER AESN
- 22/04/2024 : Réunion de travail partenariat AESN – FDC76 en faveur des zones humides chassées
- 29/05/2024 : Accueil d'un groupe d'étudiants pour la découverte des zones humides de Bray.

Les événements marquants

- Juillet 2023 : Travaux de curage expérimental d'une mare de chasse envahie par l'Elodée de Nuttall
- Août 2023 : Travaux de réhabilitation des tourbières de Bernis (Forêt de Bray)

Pierre Levesque, coordinateur du pôle REZHEAU



Composition de la commission

Alexandre DESHAYES, Guy CONTAMINE, José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Alexandre GRAIN, Nicolas GUILLEBERT, Valérie PAIN, Matthieu TÉTREAU, Nicolas KÜNKEL, Jordan DANIEL, Pierre LEVESQUE et Margot LEMONNIER.

Le pôle REZH'Eau et la Trame Verte et bleue

Résumé technique

Cette année 2023/2024 est marquée par l'engagement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique. Cette nouvelle programmation comprend un volet spécifique (Pdf biodiv) qui regroupe l'ensemble des actions de la FDC76 en faveur de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. Le développement de ces actions est essentiellement assuré par ce pôle.

Sur le plan technique, cette nouvelle année d'activités s'inscrit dans la pleine continuité des actions entreprises depuis la naissance du programme de valorisation des zones humides chassées en octobre 2011.

En effet, après avoir établi les diagnostics écologiques initiaux et les différents plans de gestion sur les différents secteurs étudiés, l'heure est désormais axée sur le développement opérationnel de la démarche ; autrement dit, à la réalisation de travaux et d'entretien des zones humides. Ainsi, plusieurs opérations de restauration de mares (restauration de berges en pentes douces, maintien/restitution de micro-habitats ...) ou de zones humides ont été mises en œuvre dans le but de préserver la biodiversité et protéger la ressource en eau. Ainsi, en 2022, divers chantiers (restauration de mares, élagage/formation d'arbres têtards, réhabilitation hydraulique ...) ont été menés grâce à la maîtrise d'ouvrage pouvant être déléguée à la FDC76 ; pour un moment total investi et budgétisé s'élevant à 110 k€. Ce montant total des frais de gestion sont partagés entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Natura 2000, le Fond Verts ainsi que les différents bénéficiaires.

Parmi les différents secteurs étudiés, trois secteurs sont particulièrement actifs et le nombre d'adeptes ne cesse de croître depuis le démarrage de ce programme. Fin 2023, la démarche compte 143 adhérents repartis prioritairement sur les zones humides de la basse vallée de la Durdent, des Boucles de Seine Aval ainsi que le pays de Bray Humide. À cela s'ajoute, l'ensemble des propriétaires cynégétiques dont les gabions se situent sur la frange littorale et qui ont participé à l'étude intitulée « Biodiversité, nature ordinaire et continuités écologiques sur le littoral cauchois ». Ainsi, le pôle assure désormais la gestion de plus de 1400 hectares de zones humides du département de Seine-Maritime.

Pierre Levesque et Margot LEMONNIER, chargés de mission du pôle REZH'Eau



Les chiffres clés

- 143 adhérents / 1400 ha zones humides
- 8 plans de gestion validés
- Plus de 110 notices de gestion valides sur le territoire

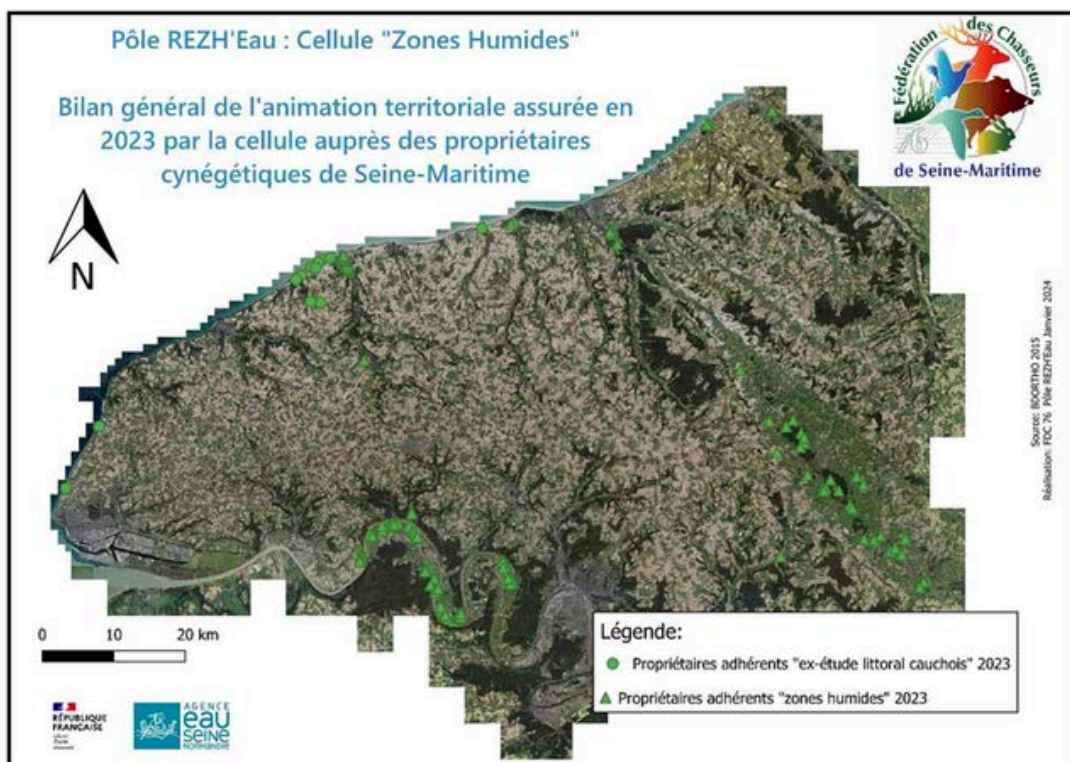
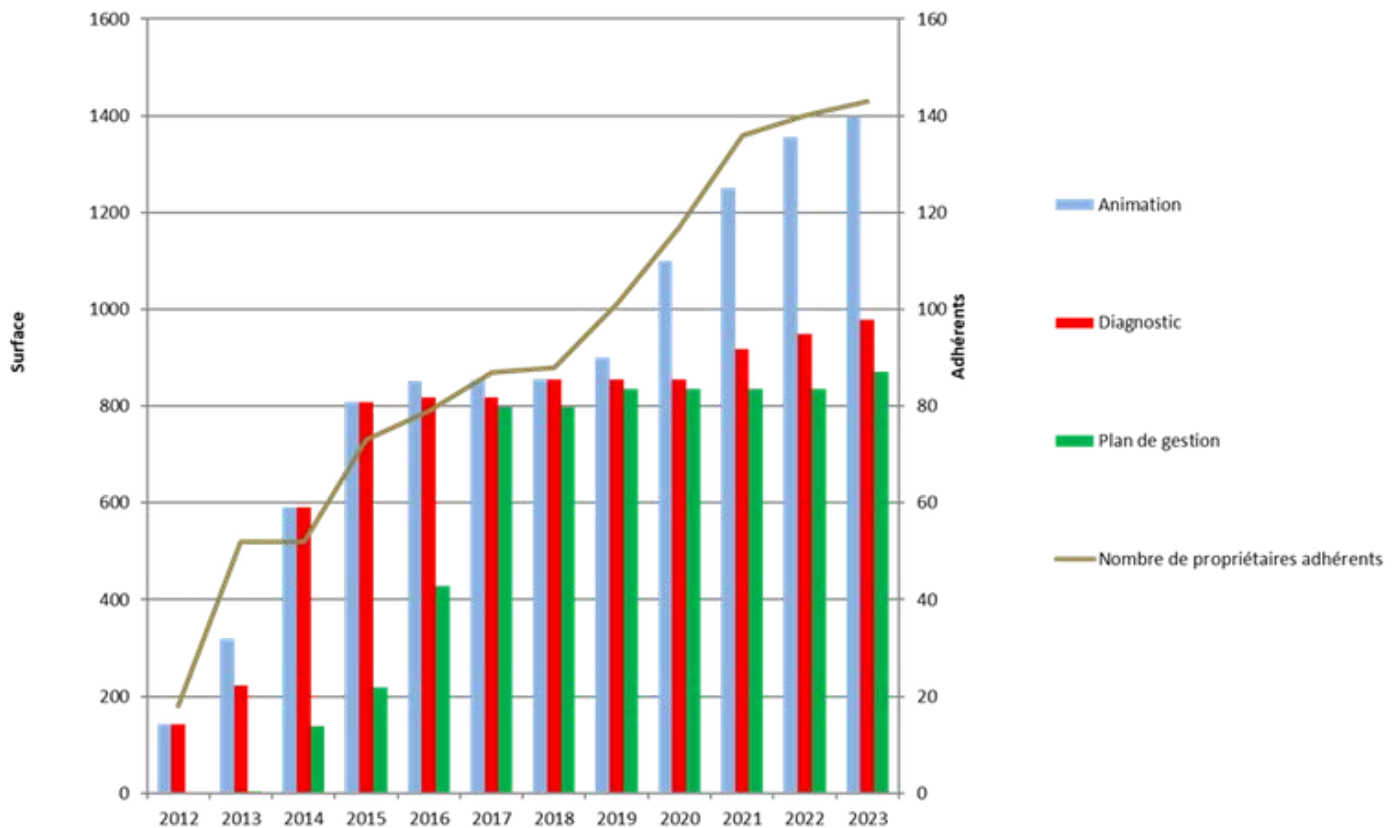
Les objectifs pour 2025/2026

- Animer l'ensemble des zones humides concernées y compris sur le secteur du littoral cauchois ;
- Diagnostiquer les zones humides chassées et poursuivre l'élaboration de plans de gestion
- Gérer les mares et les zones humides disposant d'une notice de gestion
- Maintenir et renforcer les partenariats



Les principaux résultats

Le pôle REZH'Eau et la Trame Verte et Bleue



Composition de la commission

A José DOMÉNÉ-GUÉRIN, Jean-Luc COUVILLERS, Olivier DORSON, Rémi FIHUE, Stéphane Le Noé, Caroline LEROY JAY, Valérie PAIN, Alain PELLETIER, Margaux ROUSSEAU, Matthieu TÉTREAU,

Le pôle communication

Objectifs du pôle

Le pôle Communication a pour objectif de délivrer auprès des adhérents une information pratique et accessible sur l'actualité de la chasse, les services et le fonctionnement de la FDC76 et de sa politique.

- Objectif 1 : Organiser la circulation des informations auprès de nos adhérents.
- Objectif 2 : Atteindre le plus d'adhérents possible par le biais de nos différents outils de communication
- Objectif 3 : Valoriser l'image de la chasse et fédérer les chasseurs en créant un sentiment d'appartenance à une communauté

Dates des réunions

- Le 28/04/2025 : Commission communication
- Le 16/06/2025 : Commission communication
- Le 27/10/2025 : Commission communication

Résumé technique

Pour atteindre les objectifs fixés par la commission communication, la FDC76 s'exprime au travers de supports et dispositifs en phase avec les différents usages : magazine, site internet, réseaux sociaux, lettres d'info, événementiels... La FDC76 s'emploie également à valoriser l'image et la notoriété de la chasse auprès du grand public. Au cours de l'exercice précédent, elle a établi un partenariat avec Paris Normandie pour valoriser, mensuellement, des actions de la fédération et des chasseurs.

Jean-Luc Couvillers, chargé de communication



Les chiffres clés

- Site Internet : près de 300 visites/jour en moyenne
- 11347 abonnés à la page Facebook FDC76
- 574 abonnés au compte Instagram FDC76
- 654 720 vues sur la chaîne YouTube de la FDC76 depuis sa création (2010)

Les objectifs pour 2026/2027

- Valoriser les actions de la FDC76 auprès de nos adhérents et du grand public
- Expliquer la politique fédérale



Le pôle Éducation à l'environnement

Objectifs du pôle

Parmi les missions de service public dont sont délégataires les Fédérations des chasseurs au titre de la protection de l'environnement, il leur est fixé en particulier comme objectif « qu'elles mènent des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de connaissance et de préservation de la faune sauvage et des habitats, ainsi qu'en matière de gestion de la biodiversité ».

Ce que votre Fédération s'est appliquée à réaliser avec l'ouverture dès 1992 d'un centre d'éducation à l'environnement. S'en est suivi de l'organisation et l'animation de deux événements pédagogiques annuels : le festival animalier (1^{ère} édition en 2007) devenu aujourd'hui le festival de la nature et la semaine de l'eau, des zones humides et des milieux aquatiques (1^{ère} édition en 2011). Ces animations « nature » sont destinées aux scolaires seinomarins des cycles 2 et 3.

DEUX OBJECTIFS :

La formation et l'éducation des jeunes à la connaissance et à la préservation des milieux et des espèces. Démontrer l'importance du rôle des chasseurs et de leurs actions dans le domaine de l'environnement.

Dates des réunions

- 14 janvier 2026 : Organisation du comité de pilotage 2025 « EDUCATION A LA NATURE ».

Les événements marquants

- SEMAINE DE L'EAU : 7 au vendredi 11 octobre 2024 à Blainville-Crevon et Saint-Germain-des-Essourts
- FESTIVAL DE LA HAIE : 2 au vendredi 6 juin 2025 à Belleville-en-Caux
- 21/11/2023 – 2024 ? : [ML1] Animations « nature » des maternelles de Belleville-en-Caux à la Maison de la Chasse et de la Nature.
- 18/10/2024 – 13/03/2025 : Animations « nature » des maternelles de Belleville-en-Caux à la Maison de la Chasse et de la Nature.

Résumé technique

Le festival animalier et la semaine de l'eau, des zones humides et des milieux aquatiques représentent deux actions inscrites au Schéma départemental de gestion cynégétique de la FDC 76. Chaque année, ces animations sont reconduites au mois de juin pour le festival animalier, organisé à la Maison de la Chasse et de la Nature et au mois d'octobre pour la semaine de l'eau sur différents secteurs.

La FDC 76 s'appuie des supports pédagogiques « Ekolien » pour préparer ses animations. Dédié à la nature et créé par la Fédération Nationale des Chasseurs, ce site est gratuit et profitable à tous. Pour en savoir plus <http://www.ekolien.fr/>.



Le pôle Éducation à l'environnement

Retour sur la semaine de l'eau

La douzième édition de la Semaine de l'eau, des zones humides et des milieux aquatiques s'est déroulée sur les communes de Blainville-Crevon (lundi et mercredi) et Saint-Germain-des-Essourts (mardi, jeudi et vendredi) du lundi 07 au vendredi 11 octobre 2024. Nous avons accueilli 11 classes pour un total de 254 scolaires de cycles 1, 2 et 3. La visite commentée des randonneurs du mercredi 9/10, s'est effectuée le long du Crevon. Une dizaine de randonneurs a pu découvrir la biodiversité aquatique de ce cours d'eau.

Animations en salle et en extérieur avec différents intervenants



Les randonneurs en action !

Le pôle Éducation à l'environnement

Retour sur le festival de la nature

La dix-septième édition s'est déroulée du lundi 2 au vendredi 6 juin 2025, 1 073 scolaires des cycles 2 et 3 ont participé, soit 48 classes en provenance de 19 écoles du département 76. Sur les 48 classes, 5 classes du cycle 1 (PS-MG-GS) ont été acceptées pour participer aux ateliers.

Pour cette année, la thématique de cet événement était la forêt. Les animations se sont déroulées en extérieur au sein du parc de la FDC76 sous des chapiteaux et un atelier en intérieur par 8 membres du personnel technique de la Fédération des chasseurs et 3 apprentis. Les enfants ont pu découvrir six ateliers animés par les salariés de la FDC76, et d'autres partenaires : le syndicat des propriétaires privés forestiers (FRANSYLVA), deux apiculteurs locaux et l'Office français de la biodiversité (OFB).

Ces événements sont financés dans le cadre de l'écocontribution et par le Département 76.



**Nouvelle
animation
autour d'un
arbre mort et
de ses
habitants.**

**Atelier
traditionnel
du Naturama
en atelier
tampon.**



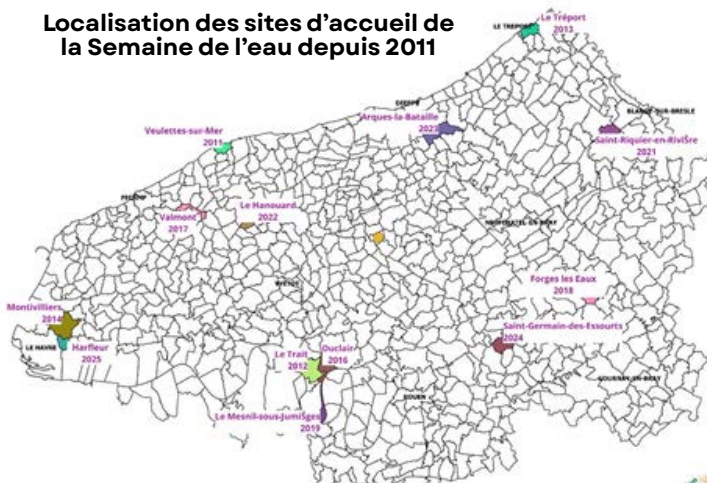
Les chiffres clés

- Près de 1 400 enfants accueillis chaque année
- 21 292 enfants depuis 2007 au festival animalier
- 4 962 enfants depuis 2011 à la semaine de l'eau

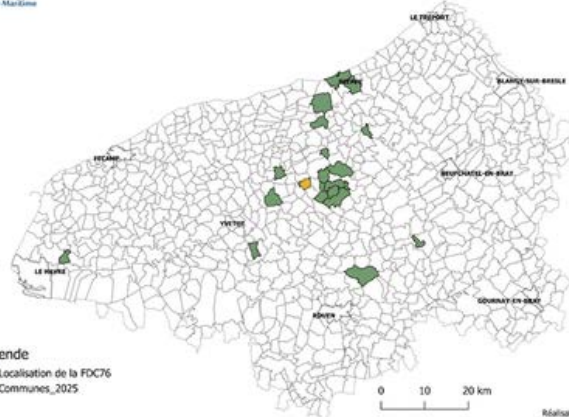
Les objectifs pour 2026/2027

- Accueillir 1 000 enfants lors du festival de la nature
- Accueillir 400 enfants pour la semaine de l'eau

Localisation des sites d'accueil de la Semaine de l'eau depuis 2011



Répartition des écoles ayant participé aux éditions du Festival de la nature 2025



Légende
● Localisation de la FDC76
■ Communes_2025

0 10 20 km



Réalisation : © FDC 76, 2025

Le pôle « autres formations »

Objectifs du pôle

En plus des formations à l'examen du permis de chasser, la fédération organise tout au long de l'année diverses formations liées aux activités cynégétiques. Certaines peuvent être animées en collaboration avec des associations de chasse spécialisées. La formation continue est une des missions principales des fédérations départementales des chasseurs, qui doivent conduire des actions d'information, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires de territoires et des chasseurs.

- Objectif 1 : former et informer les chasseurs et organisateurs de chasse à la sécurité à la chasse
- Objectif 2 : pérenniser les formations actuellement disponibles sur les techniques ou modes de chasse

Les évènements marquants

- La formation « décennale sécurité obligatoire » avec 12 000 chasseurs à former en 10 ans
- Gratuité des formations depuis 2019 (hors formation à l'examen du permis de chasser et gardes particuliers)

Résumé technique

Les formations constituent des missions de service public organisées par la Fédération Départementale des Chasseurs. Elles ont pour objectifs de fournir aux chasseurs des éléments pour se perfectionner sur la gestion et/ou la régulation des espèces, des espaces et les aspects réglementaires. Elles permettent pour certaines de faire découvrir de nouveaux modes de chasse et sont également un moment d'échange et de partage.

Chaque année, la pratique de la chasse génère environ une dizaine d'accidents mortels en France. La sécurité reste toujours une des priorités de la Fédération.

Jérôme SAUTREUIL, technicien référent



Les chiffres clés

- 12 formations différentes proposées
- Plus de 150 journées consacrées à la formation des chasseurs par la Fédération en 2025

Les objectifs pour 2026/2027

- Former 1200 chasseurs à la formation décennale sécurité à la chasse, rendue obligatoire par la loi.
- Tenir un calendrier à jour des formations et communiquer via Infos Chasse 76
- Proposer des formations répondant aux attentes des chasseurs du département

